

L'AMI d'Île-de-France a donné lieu à la réalisation de :

- 10 carnets de territoire
- Un film documentaire, réalisé par Perrine Michon, géographe urbaniste, maître de conférence à l'UPEC (Université Paris Est Créteil), en partenariat avec l'UMR AUSSER.

Ce film documentaire réinterroge les parcours à partir de la notion de bien commun :

« La biodiversité : un bien commun ? »

« Si l'on considère la biodiversité comme un bien commun, c'est une autre grammaire de l'urbain qui s'ouvre et peut se co-construire, et un nouveau modèle de développement qui peut s'inventer collectivement. Faire de la biodiversité un bien commun à préserver au cœur des milieux urbains est donc une invitation à une inversion du regard et à un profond changement de paradigme. Penser et agir pour préserver la biodiversité comme un bien commun suppose de raisonner à différentes échelles et dans le temps long, d'adopter une posture qui sorte du face à face frontal, et parfois conflictuel, pour dégager ensemble une troisième voie qui permette de combiner des horizons d'attente variés et de points de vue en apparence contradictoire. Enfin, cela passe par des choix et l'exercice d'une responsabilité politique pleine et entière qui implique clairvoyance, courage et arbitrage. C'est l'engagement de tous ».

Perrine Michon

Tirés de leur expérience de terrain, les CAUE d'Île-de-France proposent cinq pistes de réflexion pour poursuivre collectivement la démarche engagée.

Agir pour préserver la biodiversité + c'est :

- Raisonner à différentes échelles ;
- S'inscrire dans un temps long ;
- Choisir et arbitrer ;
- Inventer de nouvelles cohabitations ;
- L'engagement de tous

LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE

17 Boulevard Morland - 75004 Paris

contact@caue-idf.fr

01 48 87 71 76

www.caue-idf.fr

ARPENTER - EXPÉRIMENTER - DIFFUSER LA BIODIVERSITÉ +

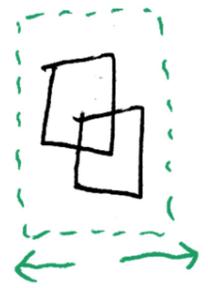


Les CAUE d'Île-de-France proposent, sur quatre territoires franciliens, d'explorer collectivement la biodiversité à travers une série de parcours, à destination des élus, des collectivités et des acteurs de l'environnement.

IMPRESSIONS AU FIL DES PARCOURS

La restauration ça a un **COÛT**, c'est **LONG**, mais c'est **NÉCESSAIRE** pour nos enfants.

La biodiversité ne s'arrête pas aux limites administratives et foncières!



Zéro phyto dans les communes, c'est la loi! Mais dans les jardins privés?

Mon voisin a fleuri son toit-terrace. Quand est-ce que toute la rue s'y met?

Comment franchir toutes ces infrastructures automobiles?

L'écosystème forestier tient la pente

Cours d'eau à l'état d'épave. Tous d'accord pour le restaurer?

Calcaire et craie: les meilleurs terres agricoles!

CRAPAUD CALAMITE EN DANGER!

Quelles références positives?

Pelouses calcicoles à restaurer

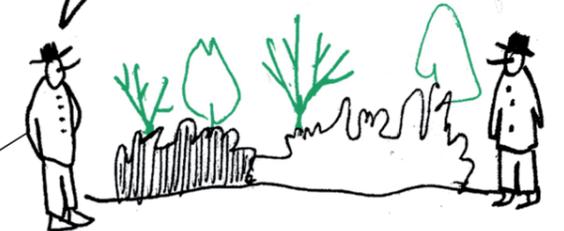


incroyable ici en pleine nature, on est qu'à 15m de la RN 20!

Grâce à cet échange de connaissances, je ne vois plus la nature de la même façon!

C'est une friche? C'est sale!
Non, c'est RICHE La biodiversité!

PROJET DE ZAC + PERMIS DE CONSTRUIRE } sur l'emprise du corridor...
quel choix?



- Parcours AMI-TVB
- Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
- Agglomération Paris-Saclay
- Grand Paris Sud Est Avenir
- Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise